

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Les personnels en charge des ressources humaines ont un rôle stratégique dans la prévention des discriminations au travail. Ils et elles ont pour mission de structurer des processus RH non discriminants.

Les personnels RH ont également la responsabilité de concevoir les plans de préventions et de sensibilisation mais aussi de recueillir les signalements et de les traiter. Cela demande une parfaite connaissance des obligations et des dispositifs et une capacité à accueillir la parole et accompagner les agents et les agentes.

Ce module permet aux personnels RH d'acquérir des outils pratiques pour remplir leur mission.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître sa responsabilité et celle de la direction en matière de lutte contre les discriminations.
- Mettre en place des pratiques de gestion RH (outils de traçabilité, d'objectivation et de transparence des décisions RH), organisationnelles et managériales non discriminantes.
- Savoir traiter un signalement de discrimination et mobiliser le dispositif de signalement interne.
- Participer à la promotion des politiques de diversité et de lutte contre les discriminations.
- Être en mesure de faire un état des lieux.
- Mettre en œuvre un plan d'action avec le référent.
- Connaître et adopter des pratiques inclusives.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
acteurs des
ressources
humaines



Durée :
3h00



Modalité : présentiel
Autres modalités : classe
virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15
Autres modalités : 15 à 30
stagiaires, 30 à 500 stagiaires



Prérequis :
avoir suivi la formation « Les fondamentaux de la diversité et de la lutte contre les discriminations » et être en situation de management

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Réactivation du module "Les fondamentaux de la diversité et de la lutte contre les discriminations"

2. La responsabilité de l'employeur et de l'encadrement en matière de diversité

3. Mettre en place des pratiques de gestion RH, organisationnelles et managériales non discriminantes

4. Participer à la prévention des discriminations et la promotion des politiques de diversité

5. Les outils pour faire un état des lieux sur les discriminations

6. Réagir face à un signalement et mobiliser le dispositif de signalement interne

7. Connaître et adopter des pratiques inclusives

8. Mettre en œuvre un plan d'action

Conclusion et évaluation

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de la lutte contre les discriminations au travail, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.